

LE SERVICE APRÈS VOTE

Session plénière du Conseil régional de Bretagne
15 et 16 décembre 2022



Discours de politique générale

Dans son discours d'ouverture, **Claire Desmares** a évoqué la crise énergétique : *“les responsables d'hier n'ont pas écouté les scientifiques et les écologistes. Ils ont préféré alerter sur le "retour à la bougie". Mais que feront les milliers de foyers bretons en cas de coupure d'électricité ? Le retour à la bougie, ce n'est pas l'écologie, c'est le triste résultat des politiques de course à la croissance, dopées aux énergies fossiles et nucléaires.”*

Elle a également pointé une institution régionale qui pratique *“la politique des petits pas en matière de transition écologique”* : lenteur des décisions, faiblesse des ambitions, absence d'éco-socio-conditionnalité des aides et de priorisation de la transition écologique et sociale, notamment sur le plan économique, énergétique et agricole.

Elle a salué quelques récentes avancées des **mobilisations contre les grands projets inutiles en Bretagne** : l'annonce du maire de Plouisy, qui ne signera pas le permis de construire de l'usine géante à saumons sur sa commune, sans garantie environnementale supplémentaire et les déclarations de M. Le Duff mettant en doute la faisabilité de la nouvelle usine Bridor à Liffré, même si la vigilance reste de mise car le projet ne semble pas être abandonné définitivement.



Les Écologistes de Bretagne

Claire Desmares, Présidente de groupe : claire.desmares@bretagne.bzh

Loïc Le Hir : loic.le-hir@bretagne.bzh

Julie Dupuy : julie.dupuy@bretagne.bzh

Collaboratrice

Cécile Cathelin : cecile.cathelin@bretagne.bzh

Orientations budgétaires 2023 et engagement de la Région comme employeur et propriétaire face à la crise énergétique

Guerre en Ukraine, spéculation sur les matières premières et l'énergie, inflation généralisée, difficultés d'approvisionnement, y compris énergétique, arrêt d'un tiers des réacteurs nucléaires français, sécheresse : ces bouleversements géopolitiques, économiques et environnementaux contraignent fortement la construction du budget 2023 de la Région Bretagne.

Dans ce contexte, l'exécutif veut "maintenir le cap". **Claire Desmares** a appelé plutôt à "virer de bord !" : "c'est le cap du passé qui nous a conduit dans cette situation de précarité énergétique collective. Il faut donc en changer ! L'emploi ne doit plus être l'alpha et l'oméga des politiques publiques. Il faut accélérer et prioriser la transition écologique dans tous les domaines." Cette transition créera des milliers d'emplois de qualité, porteurs de sens et contribuant à la préservation de notre planète.

Elle a appelé à "mettre un terme aux aides nocives pour le climat, l'environnement et la santé des breton.ne.s, encore votées à chaque commission permanente" : des centaines de milliers voire de millions d'euros sont toujours attribués à de grandes entreprises industrielles de l'automobile, de l'aérien, de la pêche ou de l'agroalimentaire. Au-delà de leurs impacts négatifs, ces entreprises aux chiffres d'affaires élevés versent des dividendes conséquents à leurs actionnaires et n'ont pas un besoin indispensable des aides publiques.

Orientations de la politique maritime régionale

Le Vice-président à la mer, Daniel Cueff, avait inscrit à l'ordre du jour un débat sur la politique maritime. Le rapport présenté a été jugé incomplet et superficiel par l'ensemble des groupes de l'opposition, y compris le nôtre. Après une présentation par le CESER de son rapport sur "La Bretagne et la mer", **Julie Dupuy** a interrogé la méthode : alors que les commissions thématiques devraient être le lieu du débat et de la co-construction, pourquoi avoir choisi un débat formel en session ?

Elle a aussi questionné des orientations économiques très orientées vers le rayonnement international, avec des expressions extractivistes qui invitent à la vigilance. Elle a rappelé que "sur terre comme sur mer, les ressources naturelles sont finies et il s'agit d'en faire un usage très raisonné."



Julie Dupuy a particulièrement insisté sur la révision de nos politiques maritimes au regard de l'urgence climatique et de l'effondrement de la biodiversité marine, en raison notamment des pressions anthropiques. Elle a également évoqué d'autres propositions fortes comme le soutien à la pêche côtière artisanale, le développement des énergies marines renouvelables, la décarbonation du transport maritime ou encore la transition des ports.



Plan régional vélo 2023-2028 : première étape

Notre groupe a voté pour la première étape du plan régional vélo. **Loïc Le Hir** s'est interrogé sur la durée de l'élaboration du plan : il faudra attendre 2024 pour la version finalisée du plan ! Il a souligné la nécessité de *“mettre la priorité sur le développement du vélo du quotidien, pour les courts trajets et en intermodalité pour les trajets les plus longs”*. Développer harmonieusement et efficacement la pratique du vélo partout en Bretagne passe aussi par la mobilisation de moyens suffisants pour cette politique de décarbonation des mobilités.

Loïc Le Hir a donc interpellé l'exécutif : quel budget sera alloué sur la durée du mandat pour ce plan vélo ? Quel objectif régional de progression de la part modale du vélo ? Ces chiffres seront nécessaires pour mesurer l'avancement de la mise en œuvre de ce plan. Nous n'avons pas reçu de réponse à ces questions malgré une relance au moment du vote. Le Président a simplement précisé de se rapprocher du conseiller délégué à la politique vélo !



Vote : CONTRE

Stratégie installation-transmission

Malgré de petites avancées, la stratégie proposée par l'exécutif pour enrayer la chute du nombre d'agriculteurs-trices et favoriser l'installation n'est vraiment pas suffisamment ambitieuse. Pour **Claire Desmares**, l'objectif de 1000 installations annuelles n'est pas de nature à compenser les 1500 départs annuels. Elle a précisé qu'*“il n'est pas suffisamment affirmé que l'enjeu du renouvellement des générations agricoles doit être une opportunité à saisir pour accélérer la transition écologique de l'agriculture bretonne. Cette transition n'est envisagée que comme l'une des briques de la stratégie alors qu'elle devrait en être la charpente. Saisissons nous du renouvellement générationnel pour permettre un virage réel du modèle agricole breton.”* La stratégie n'est pas à la hauteur de cet enjeu : fin de la modulation de la Dotation Jeune Agriculteur, des contrats de transition peu exigeants, absence de stratégie d'accompagnement des personnes non issues du milieu agricole et des femmes, pas d'objectif d'accompagnement de la réduction du cheptel breton.

Par ailleurs, l'**exécutif régional continue de subventionner des installations agricoles sur des modèles dépassés hors sol, sous serre, sans label de qualité, ayant recours aux intrants chimiques**. Pour toutes ces raisons, notre groupe a voté contre cette stratégie.

Plan solaire régional : développement de l'énergie solaire photovoltaïque en Bretagne

Loïc Le Hir a salué le plan solaire régional qui devrait contribuer à rattraper l'énorme retard accumulé en termes de développement du photovoltaïque en Bretagne. Il a rappelé que **ce sujet était déjà présent dans l'éco-référentiel des lycées voté en 2010 à l'initiative d'une Vice-présidente écologiste**.

Loïc Le Hir a appelé à *“lever les freins d'acceptabilité mais aussi administratifs et juridiques, soutenir les projets citoyens, développer les formations, soutenir la structuration d'une filière bretonne, intégrer le solaire thermique et installer des panneaux solaires partout où c'est possible: toiture des lycées, ports, aéroports.”* Il a également partagé des points de vigilance sur l'agrivoltaïsme en alertant sur le risque de spéculation foncière et en se positionnant contre le déploiement au sol et en ombrières sur les terres agricoles et naturelles.

Vote : POUR

DE LA CULTURE À LA PERMACULTURE

Vote : POUR

Julie Dupuy a salué la nouvelle stratégie culturelle du mandat. Elle s'est félicitée de l'intégration des droits culturels et de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), de la prise en compte des enjeux d'égalité femmes-hommes, des territoires et de transition (éco-socio-conditionnalité des aides, mission du collectif des festivals). Elle a souligné l'ambition de sortir de l'injonction à produire en permanence mais a mis en garde sur le risque d'une nouvelle injonction à animer les territoires via l'EAC. Elle a interrogé les moyens qui seront dédiés à cette nouvelle stratégie culturelle, a appelé à développer le soutien aux métiers d'art et aux musées, en privilégiant la pluriannualité plutôt que les appels à projets. Elle a aussi plaidé en faveur du soutien au festival dès la première année. Elle a conclu sur les liens entre culture et écologie : *"Au vu des urgences sociales, environnementales et démocratiques que connaît le monde de la culture aujourd'hui, la notion d'écologie culturelle aurait pu montrer un chemin, faire le lien entre le vivant et la culture. Explorer, réparer, partager, embellir tels sont les composants du terreau commun de la culture et de l'écologie."*

Vœu pour la préservation de la tenue des festivals en Bretagne en 2024

Suite aux déclarations du Ministre de l'intérieur au sujet de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris ayant suscité une grande inquiétude au sein du monde culturel et événementiel, **Julie Dupuy** a défendu un vœu appelant le gouvernement à assurer la vitalité culturelle et sportive des territoires à l'été 2024 : *"il faut absolument éviter une nouvelle saison blanche."* Elle a également appelé l'État à apporter un soutien financier nécessaire aux organisateurs-trices de festivals afin de compenser les éventuelles pertes liées à l'annulation ou au report d'événements culturels et sportifs durant cette période. Breizh a gleiz avait déposé un vœu dans le même sens, après une réécriture commune par l'exécutif, le vœu a été voté par tous les groupes républicains de l'assemblée régionale.

QUESTION ORALE SUR LES PESTICIDES

Les pesticides sont présents dans l'eau, les sols et l'air. Selon une étude d'Air Breizh financée par la Région, 26 pesticides dont 8 interdits sont présents dans l'air et respirés par la population bretonne. Nul ne peut aujourd'hui contester leurs impacts néfastes sur la santé et les écosystèmes, ainsi que les coûts financiers conséquents qu'ils génèrent.



Loïc Le Hir a interpellé la Vice-présidente à la biodiversité : *"à quand le débat en plénière sur les pesticides promis depuis le début du mandat ? A quand un vrai plan de sortie des pesticides à horizon 2030 au Conseil régional de Bretagne ? Quand on sait que 90 % des produits phytosanitaires sont d'usage agricole, quelle action ambitieuse pour inciter et accompagner réellement le monde agricole breton vers la sortie des pesticides ?"*

Au lieu de répondre sur le fond, la Vice-Présidente a lancé : **"vous ne manquez pas de toupet !"** : elle avait mal digéré le report orchestré en commission permanente par plusieurs groupes d'opposition dont le nôtre d'un vote d'un budget pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) au profit de l'Assemblée bretonne de l'eau. Ce report s'accompagnait d'une demande maintes fois répétée de la tenue d'un débat sur la politique de l'eau au sein de l'assemblée régionale. Loïc Le Hir a répondu que le débat sur les pesticides ne concernait pas seulement la question de l'eau et que l'absence d'un débat sur le sujet n'était pas normale. Le Président a répondu : *"nous gérons l'ordre du jour des assemblées, le jour où vous serez majoritaires, vous gérez !"* Circulez, il n'y a rien à voir.



NOS PRISES DE POSITION

Cette session, particulièrement dense, a vu la présentation de nombreux rapports, sur lesquels nous ne nous sommes pas systématiquement exprimé.e.s, mais où nous nous sommes positionné.e.s :

- **POUR** la création de la Société Publique Locale Bretagne plaisir de Saint Malo : **nous soutenons cette forme de gestion publique** qui, nous l'espérons, sera essaimée pour d'autres compétences de la Région.
- **ABSTENTION** sur le lancement de la procédure de DSP desserte en marchandises de l'île de Bréhat pour l'île de Batz : seul le choix de la délégation de service publique a réellement été étudié, **nous sommes plutôt favorables à la gestion publique.**
- **POUR** la nouvelle Charte d'engagement réciproques entre le Mouvement Associatif de Bretagne, l'État et la Région : **nous soutenons le partenariat avec le Mouvement Associatif**, même si nous aurions souhaité que la Région s'engage à privilégier la convention pluriannuelle d'objectifs comme mode de soutien aux associations et qu'elle soutienne financièrement la démarche Guid'asso visant à mieux structurer l'accompagnement associatif.
- **ABSTENTION** sur le nouveau schéma des achats économiquement responsables (SPASER) : malgré certaines avancées, **nous regrettons la faiblesse de certaines ambitions pour mieux clausurer les marchés publics et avancer sur les achats responsables.**
- **ABSTENTION** sur la carte 2023 des formations : comme le CESER, nous estimons qu'il **n'y a pas suffisamment d'ouverture de formations dans le domaine des transitions écologiques et climatiques**, permettant de répondre aux demandes de la jeunesse et aux ambitions régionales.
- **CONTRE** les désignations des représentants dans les organismes extérieurs

Inscrivez-vous à notre lettre d'infos, le Service Après Vote, et recevez-la par mail : [ici](#)

Vous pouvez assister aux sessions plénières du Conseil Régional de Bretagne. La prochaine session aura lieu les 13, 14 et 15 février 2023. **A l'ordre du jour, le vote du budget 2023.** Pour y assister, envoyez un mail à : mediation.citoyenne@bretagne.bzh et contactez-nous, nous viendrons à votre rencontre.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

